



**NATIONS  
UNIES**

**UNEP/SPP-CWP/OEWG.3/1/Add.2**



**Programme  
des Nations Unies  
pour l'environnement**

Distr. générale  
21 mars 2025

Français  
Original : anglais

---

**Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé  
d'examiner la création d'un groupe d'experts sur l'interface  
science-politiques au service de la gestion rationnelle des produits  
chimiques et des déchets et de la prévention de la pollution  
Troisième session**

Genève, 17-21 juin 2024, et Punta del Este (Uruguay), 15-18 juin 2025\*  
Point 3 b) de l'ordre du jour\*\*

**Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation :  
questions d'organisation**

## **Ordre du jour annoté**

1. Dans sa résolution 5/8, l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement a décidé qu'il faudrait créer un groupe d'expert(e)s sur l'interface science-politiques au service de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets et de la prévention de la pollution et que la Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) convoque un groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'élaborer des propositions dont serait saisi le groupe sur l'interface science-politiques, l'objectif étant qu'il achève ses travaux au plus tard à la fin de 2024.
2. Dans la même résolution, l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement a prié la Directrice exécutive du PNUE de convoquer, une fois achevés les travaux du groupe de travail spécial à composition non limitée, une réunion intergouvernementale afin d'envisager la création d'un groupe d'expert(e)s sur l'interface science-politiques.
3. Le Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'examiner la création d'un groupe d'expert(e)s sur l'interface science-politiques au service de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets et de la prévention de la pollution a tenu la première partie de sa troisième session à Genève du 17 au 21 juin 2024. Il n'a pas été en mesure de terminer d'élaborer des propositions concernant la création d'un groupe d'expert(e)s et est convenu que la reprise de la troisième session se tiendrait juste avant la réunion intergouvernementale visant à créer un groupe d'expert(e)s sur l'interface science-politiques.
4. Les résultats des débats tenus pendant la première partie de la troisième session figurent en annexe au rapport adopté provisoirement concernant les travaux de la partie de la session en question (UNEP/SPP-CWP/OEWG.3/5).

---

\* La troisième session du Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'examiner la création d'un groupe d'expert(e)s sur l'interface science-politiques au service de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets et de la prévention de la pollution se déroule en deux parties. La première partie de la session s'est tenue à Genève du 17 au 21 juin 2024, tandis que la seconde partie se tiendra à Punta del Este (Uruguay) du 15 au 18 juin 2025.

\*\* L'ordre du jour de la troisième session, tel qu'il a été adopté lors de la première partie de la session, figure dans le document UNEP/SPP-CWP/OEWG.3/1/Rev.1.

## Point 1

### Ouverture de la session

5. La reprise de la troisième session du groupe de travail spécial à composition non limitée sera ouverte le 15 juin 2025 à 10 heures par la Présidente, Gudi Alkemade (Royaume des Pays-Bas).
6. Des déclarations liminaires seront prononcées par un(e) représentant(e) de haut niveau du Gouvernement uruguayen et par la Directrice exécutive du PNUE, Inger Andersen.

## Point 2

### Élection des membres du Bureau

7. Conformément au Règlement intérieur de l'Assemblée pour l'environnement, les membres suivants ont été élus par le groupe de travail spécial à composition non limitée pour siéger au Bureau :

Présidente : Gudi Alkemade (Royaume des Pays-Bas)

Vice-Président(e)s : Linroy Christian (Antigua-et-Barbuda)

Jinhui Li (Chine)

Oumar Diaouré Cisse (Mali)

Saqłain Syedah (Pakistan)

Alexandru Roznov (Roumanie)

Michel Tschirren (Suisse)

Roman Filonenko (Ukraine)

Judith Torres (Uruguay)

Rapporteuse : Linda Kosgei (Kenya)

## Point 3

### Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

#### a) Adoption de l'ordre du jour

8. Lors de la première partie de la troisième session, le groupe de travail spécial à composition non limitée a adopté l'ordre du jour de la session, qui figure dans le document UNEP/SPP-CWP/OEWG.3/1/Rev.1.

#### b) Questions d'organisation

9. Le groupe de travail spécial à composition non limitée souhaitera peut-être se réunir en séance plénière de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures, sous réserve des ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires.
10. Le groupe de travail spécial à composition non limitée souhaitera peut-être examiner la note relative au déroulement de la session élaborée par la Présidente (UNEP/SPP-CWP/OEWG.3/INF/8), qui fait un tour d'horizon des documents à examiner et présente les résultats attendus de la reprise de la troisième session. Cette note décrit la façon dont il est proposé d'organiser les travaux, y compris les groupes de contact.
11. Le groupe de travail spécial à composition non limitée souhaitera peut-être finaliser ses travaux relevant des points 4 et 5 de l'ordre du jour.

## Point 4

### Élaboration de propositions concernant la création d'un groupe d'expert(e)s sur l'interface science-politiques

12. Lors de la première partie de sa troisième session, le groupe de travail spécial à composition non limitée a examiné, au titre du point 4 de l'ordre du jour, des propositions concernant la création d'un groupe d'expert(e)s sur l'interface science-politiques, y compris le document fondateur, ainsi que le projet de règlement intérieur, le projet de procédure d'établissement du programme de travail, y compris la définition des priorités, le projet de procédures régissant l'élaboration et la validation des produits du groupe d'expert(e)s et le projet de politique en matière de conflits d'intérêts.

13. Lors de cette partie de la session, le groupe de travail spécial à composition non limitée a également examiné, au titre du point 5 de l'ordre du jour, les projets de décision connexes dont l'examen et l'adoption lors de la réunion intergouvernementale seront recommandés, y compris le projet de décision visant à constituer le groupe d'expert(e)s et le projet de décision sur les recommandations pour examen par l'organe directeur du groupe d'expert(e)s à sa première session.
14. Les résultats des débats tenus pendant la première partie de la troisième session, qui comprenaient les propositions concernant le groupe d'expert(e)s et les projets de décision correspondants, figurent en annexe au rapport de la réunion adopté provisoirement (UNEP/SPP-CWP/OEWG.3/5). Il a été convenu que les annexes I et II de ce rapport seraient transmises au groupe de travail spécial à composition non limitée lors de la reprise de sa troisième session de sorte que le document fondateur et le projet de règlement intérieur soient finalisés.
15. Le groupe de travail spécial à composition non limitée a également convenu que le projet de procédures financières, qui n'a pas été examiné lors de la première partie de la troisième session, serait transmis en tant que document d'information (UNEP/SPP-CWP/OEWG.3/INF/9) à la reprise de la troisième session.
16. Le groupe de travail spécial à composition non limitée souhaitera peut-être examiner les points suivants :
- a) Document fondateur et projet de décision connexe (UNEP/SPP-CWP/OEWG.3/6) ;
  - b) Projet de règlement intérieur figurant à l'annexe 1 du projet de décision dans le document UNEP/SPP-CWP/OEWG.3/7.

## **Point 5**

### **Recommandations à l'intention de la Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement concernant la préparation de la réunion intergouvernementale visant à constituer le groupe d'expert(e)s sur l'interface science-politiques**

17. Le groupe de travail spécial à composition non limitée souhaitera peut-être examiner le projet de décision sur les dispositions intérimaires, y compris la préparation de la première session de l'organe directeur du groupe d'expert(e)s (UNEP/SPP-CWP/OEWG.3/8), en vue de son adoption par la réunion intergouvernementale.

## **Point 6**

### **Questions diverses**

18. Le groupe de travail spécial à composition non limitée souhaitera peut-être examiner d'autres questions soulevées au cours de la session, sachant qu'aucune autre question n'a été soulevée lors de la première partie de sa troisième session.

## **Point 7**

### **Adoption du rapport de la session**

19. Le groupe de travail spécial à composition non limitée sera invité à adopter le rapport final sur les travaux de la première partie de sa troisième session (UNEP/SPP-CWP/OEWG.3/5) et un projet de rapport rendant compte des débats tenus lors de la reprise de sa troisième session, étant entendu que la Rapporteuse sera chargée d'en arrêter la version définitive, en consultation avec le secrétariat et sous l'autorité de la Présidente, conformément à la pratique établie à l'Organisation des Nations Unies. Pris ensemble, ces deux rapports constitueront les actes de la troisième session du groupe de travail spécial à composition non limitée.
20. Le rapport final de la session sera distribué après la clôture de la session.

## **Point 8**

### **Clôture de la session**

21. Il est prévu que le groupe de travail spécial à composition non limitée achève ses travaux le 18 juin 2025 à 18 heures au plus tard.